

PRATIQUER LA COMMUNICATION COOPÉRATIVE NON VIOLENTE (CCNV)

Utiliser la CCNV pour développer un climat de confiance, de coopération authentique et de solidarité dans ma coopérative



Objectifs

À l'issue de la formation le stagiaire, quel que soit son rôle dans la coopérative, sera capable de :

- Cultiver des relations professionnelles fondées sur la considération et le respect des personnes
- Prévenir les tensions et conflits au sein du collectif
- Co-construire des solutions éclairées, robustes et partagées



Programme

La CCNV : Le pouvoir avec les autres et pas sur les autres

- La valeur coopérative de la CCNV • Prendre conscience des habitudes et conditionnements
- Soumission et rébellion Vs Coopération • Risques et coûts de la communication habituelle dite violente

Pour réussir la CCNV dans ma coopérative

- Instaurer la confiance mutuelle • Les différentes utilisations de la CCNV
- Avoir la volonté et une intention claire • Prendre en compte la situation émotionnelle du récepteur

Le Processus de la CCNV

- Aller au-delà de la simple écoute active • L'histoire d'un chacal et d'une girafe • Auto-empathie et empathie

Les quatre piliers de la CCNV

- L'Observation, sans jugements • Les Sentiments, sans interprétation
- L'expression des besoins • La formulation de la demande

Ressources : formation élaborée à partir des travaux de Marshall B. Rosenberg et des retours terrain de Scop et de Scic



Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques • Mise en situation sous forme de cas pratiques
- Échanges d'expérience sur la mise en pratique



Modalités de suivi et d'évaluation

- Mise en situation sur cas pratiques • Quizz



Intervenant(s) Philippe RAJOSEFA



Taux de satisfaction des stagiaires

77 %

Durée : 7h sur 1 jour



Montpellier



Min : 6 / Max : 12 personnes



Dans votre coopérative sur devis.
Prise en charge des frais pédagogiques jusqu'à 1 000 € HT par Form.coop

Accessibilité



Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.
+ d'infos : nous contacter à l'inscription



Pour accéder à la formation, 1 mois de délai est obligatoire entre la demande et le début de la prestation

Infos équipe pédagogique + inscriptions sur www.scopoccitanie.coop/formations-cooperatives-0